



FLORE-AËL SURJUN/TENDANCE FLOUE

▲ Le spectre des 20 000 à 25 000 TUNISIENS ARRIVÉS VIA LAMPEDUSA inquiète Bruxelles.

IMMIGRATION

Une source de richesse pour l'Europe

Alors que le Vieux Continent, notamment à l'initiative de Paris, veut renforcer l'étanchéité de ses frontières, plusieurs études démontrent l'apport bénéfique des travailleurs étrangers dans son économie.

Fin juin, un sommet européen donnera, selon toute vraisemblance, un tour de vis supplémentaire en restaurant les contrôles aux frontières nationales à l'intérieur de l'espace Schengen. Les 20 000 à 25 000 Tunisiens qui ont « envahi » l'Europe depuis l'île italienne de Lampedusa ont en effet convaincu les États européens de surveiller encore davantage leurs 60 000 kilomètres de frontières externes, alors même que plusieurs études battent en brèche les idées reçues quant à l'impact de l'immigration sur leur économie.

Et ce n'est pas le seul paradoxe. Le ministre de l'Intérieur français, Claude Guéant, envisage de s'attaquer à l'immigration légale alors même que le pays n'a jamais accueilli aussi peu d'étrangers. Dans les années 1920, l'Hexagone enregistrait l'entrée de 300 000 immigrants en moyenne par an. Selon l'Office français de protection des réfugiés et apatrides (Ofpra) et l'Office français

de l'immigration et de l'intégration (Ofii), 188 780 immigrants (hors UE) sont arrivés légalement en France en 2010. Et ils sont aussi 100 000 à quitter le pays tous les ans... « Que l'on raisonne en stock ou en flux, la France compte parmi les pays européens où l'immigration est la plus faible », a rappelé dans le quotidien *Les Échos*, le 26 avril, Georges Lemaître, spécialiste des migrations à l'OCDE.

Vivent-ils pour autant aux crochets de l'État? Certes, selon une étude de juillet 2010 du Centre d'études prospectives et d'informations internationales (Cepii), « les immigrants issus du Maghreb ou du reste de l'Afrique sont, respectivement, 1,6 et 1,7 fois plus nombreux à recevoir des allocations chômage, et 3,8 et 3,9 fois plus représentés parmi les bénéficiaires du RMI », devenu depuis RSA. En revanche, ils ne pèsent pas sur les caisses de santé ou de retraite. « L'immigration réduit le fardeau fiscal du vieillissement démographique, insiste Lionel

Ragot, coauteur de l'étude du Cepii. Et sans cet apport, dans l'hypothèse d'une immigration zéro, le besoin de financement de la protection sociale à l'horizon du siècle passerait de 3 % à environ 5 % du PIB. » Dans la même veine, le Conseil d'orientation des retraites (COR) a montré qu'une augmentation du nombre d'entrées de 50 000 par an réduirait le poids du régime des retraites d'un demi-point de PIB à l'horizon 2050.

CHÔMAGE. Les immigrants jouent un « rôle décisif dans la croissance économique à long terme », confirme l'OCDE dans un rapport publié en 2010. Surtout que, contrairement à une autre idée reçue, la baisse des entrées ne suffirait pas à diminuer fortement le chômage. Les immigrants sont les premières victimes de la crise (leur taux de chômage atteint 16 % en France). Main-d'œuvre disponible, flexible, ils occupent en général les emplois précaires et mal payés, notamment dans l'hôtellerie et le BTP. Réduire leur nombre pourrait même, selon des chercheurs, avoir un effet pervers : accroître le travail au noir et donc favoriser l'immigration clandestine.

Concrètement, l'université de Lille a calculé que les 5,3 millions d'étrangers présents en France occasionnent 47,9 milliards d'euros de dépenses publiques. Dont 11,5 milliards d'euros en prestations de santé, 6,7 milliards en allocations

Les immigrants rapportent 60,3 milliards d'euros par an au budget de la France.

familiales et 5 milliards en allocations chômage. Mais les chercheurs lillois ont également calculé que les immigrants remplissent les caisses de l'État à hauteur de 60,3 milliards d'euros par an : ils paient 3,4 milliards d'euros d'impôts sur le revenu, 18,4 milliards de TVA, 26,4 milliards de cotisations sociales... Au final, les étrangers installés en France rapportent 12,4 milliards d'euros par an à la collectivité. Soit 4,4 fois plus que l'impôt sur la fortune. ●

JEAN-MICHEL MEYER